BOURSE AUX OEUFS, POUSSINS,CANETONS, OISONS, LAPEREAUX

Règlement:

Article 1er: La Société Avicole Angoulême Charente organise sa bourse aux oeufs et aux poussins, canetons, oisons, lapereaux les samedi 25 et dimanche 26 mai 2024 au sein de la foire exposition de AIGRE (16140) conjointement à son exposition régionale.

Article 2: Les inscriptions à la bourse sont réservées aux exposants participant à l'exposition organisée par la SAAC en même temps. Ainsi, tout participant à la bourse devra avoir a minima un animal adulte engagé dans le cadre de l'exposition. Les inscriptions sont à faire parvenir avant le 1er mai 2024 à Monsieur Thierry GAUZERE (12, route des Bruns 16300 BARRET), accompagnées du règlement par chèque à l'ordre de la SAAC.

Article 3 : Les participants à la bourse dans la catégorie volailles devront fournir un certificat de vaccination contre la maladie de Newcastle, conformément aux exigences réglementaires. Le certificat de vaccination doit être joint à l'inscription.

Article 4 : Les animaux et leurs oeufs doivent être de race et variété pures, de parquets de reproduction. Toute transgression de ces principes entrainera systématiquement l'exclusion du participant.

<u>Article 5 :</u> Les frais d'inscription sont fixés comme suit : <u>10€ le mètre linéaire, dans la limite de 2 mètres</u>.

<u>Article 6</u>: L'exposant assurera lui-même le chauffage des poussins et la vente de ses animaux et oeufs. Il fournira la nourriture pour ses poussins. La société fournit les cages et les parcs à poussins.

INSCRIPTION A FAIRE PARVENIR AVANT LE 1ER MAI 2024 A:

M. Thierry GAUZERE 12, route des Bruns 16300 BARRET

Inscription:

Nom :	
Prénom :	
Adresse:	
Téléphone :	
Courriel:	

SAMEDI 25 MAI 2024	Races et variétés (facultatif)	Frais d'inscrip tion
Oeufs		
Poussins, Canetons, oisons, (en parc à poussins - avec chauffage*)		m x 10€
Poussins, Canetons, oisons (en cage d'exposition - sans chauffage)		€
Lapereaux		

DIMANCHE 26 N 2024	MAI	Races et variétés (facultatif)	Frais d'inscrip tion
Oeufs			
Poussins, Canetons, oisons, (en parc à poussins - avec chauffage*)			m x 10€
Poussins, Canetons, oisons (en cage d'exposition - sans chauffage)			€
Lapereaux			

^{*} Le participant apporte son matériel de chauffage. Les jeunes poussins devront impérativement être chauffés.

Montant total des frais d'inscription :€